

Offre de stage

Inventaire des arbres têtards sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est un territoire de 55 communes reconnues pour leurs patrimoines naturels et paysagers. Traversé par le fleuve Escaut et son affluent la Scarpe, ce territoire est riche de la plus grande zone humide intérieure régionale, de 4 forêts domaniales et d'une biodiversité rare et protégée. Cadre de vie de presque 200 000 habitants, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est un territoire cintré par les agglomérations de Valenciennes, Douai et Lille. Ses terres agricoles, forestières et naturelles, largement convoitées pour y étendre l'urbanisation, en sont d'autant fragilisées.

Créé sous forme d'un syndicat mixte, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est un établissement public administré par des élus de la Région, du Département, des intercommunalités et des communes. Il emploie une quarantaine d'agents de spécialités diverses (naturaliste, paysagiste, urbaniste, agro-écologiste, etc.) et met en œuvre des actions conciliant protection de la nature et développement économique, aménagement, agriculture, tourisme.

L'activité du Syndicat mixte s'organise autour d'une Charte de territoire, projet concerté de développement sur 15 années, qui engage l'Etat, la Région, le Département, les Etablissements de coopération intercommunale et les communes. La Charte de territoire est entrée en révision en mars 2022 : un nouveau projet de développement est en cours d'écriture pour les 15 prochaines années (2025-2040) sur un périmètre d'étude constitué de 65 communes.

Contexte du stage :

Les saules têtards ponctuent les paysages du Parc naturel régional. Ils rendent des services fondamentaux : préservation du cadre de vie, drainage des sols, ombrage, brise-vent, maintien des berges des cours d'eau, piégeage du carbone, réservoir de biodiversité... Au travers de ses mesures n°15 et 23, la charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut affiche pour ambition de les préserver.

Néanmoins, les évolutions des techniques agricoles et de nos modes de vie ont bouleversé les pratiques d'entretien de ces trognes qui perdent peu à peu leur utilité immédiate. Faute d'entretien, les vieux saules s'effondrent sous leur poids et disparaissent progressivement.

C'est pourquoi le Parc mène un certain nombre d'actions en faveur des arbres têtards : distribution de perches de saules, accompagnement de projets de plantations, valorisation des produits d'élagage, conseils techniques et formations, opérations groupées de restauration des vieux saules têtards...

Afin d'optimiser son action, le Parc a besoin de mieux connaître le patrimoine de son territoire pour pouvoir planifier dans le temps et l'espace les interventions et ainsi éviter le périment de sujets mûres d'intérêt paysager et écologique.

Objectifs du stage :

L'objectif est de poursuivre l'inventaire des arbres têtards du territoire. Il s'agit de localiser les arbres têtards, de les caractériser et de les hiérarchiser afin de prioriser (degré d'urgence) les interventions de restauration de ces arbres.

La mission consistera à :

- Pré-repérer sur fond cartographique et à l'aide des données existantes les arbres têtards sur les communes qui seront inventoriées* ;
- Réaliser l'inventaire et la caractérisation des arbres têtard sur le terrain, depuis les accès publics, ou, lorsque les propriétaires privés en donnent l'autorisation, depuis les parcelles de ces derniers ;
- Intégrer lorsqu'ils existent les inventaires d'arbres têtards réalisés par les partenaires : structures GEMAPI, gestionnaires de sites naturels... ;
- Alimenter la base de données SIG ;
- Rédiger le compte-rendu de l'étude ;
- Préparer les cartes et données qui alimenteront un porter à connaissance de l'inventaire réalisé.

** A titre indicatif, 11 communes ont été inventoriées en 2023 (6 400 arbres sur 81 km²), 20 en 2024 (2 700 arbres sur 141 km²).*

Le stage sera réalisé par deux stagiaires qui :

- Prépareront en binôme les phases préparatoires au terrain ;
- Se répartiront les inventaires de terrain ;
- Produiront un compte-rendu commun ;
- Pourront appuyer ponctuellement l'équipe du Pole Ressources en milieux naturels dans ses actions (suivis naturalistes, actions de gestion de sites naturels...).

Chacun bénéficiera ainsi de l'autre pour enrichir son expérience.

Compétences attendues :

- Connaissances en expertise arboricole ;
- Rigueur scientifique ;
- Goût pour le travail en extérieur, y compris dans des conditions difficiles ;
- Convictions environnementales ;
- Maîtrise des Systèmes d'Information Géographiques (logiciel QGIS) et des outils de bureautique ;
- Organisation et respect d'un planning de tâches ;
- Rigueur dans le classement et l'archivage des informations ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Autonomie de travail et esprit d'initiative ;
- Capacités à travailler en équipe ;
- Bonnes qualités relationnelles.

Profil et niveau recherchés :

Formation dans le domaine de la gestion des espaces naturels ou forestiers (niveau Bac +2 à +3)

Conditions du stage :

- Stage de 2 à 3 mois à prévoir entre le 1er mars et le 31 juin 2023 ;
- Lieu du stage : Maison du Parc / Saint-Amand-les-Eaux (59) ;
- Indemnisation mensuelle conventionnelle ;
- Possibilité de bénéficier de tickets restaurant et/ou d'une participation à hauteur de 75% de d'abonnement aux transports en commun ;
- Permis B indispensable / véhicule de service disponible.

Contact :

CV et lettre de motivation doivent être envoyés au plus tard le 3 janvier 2025 :

- par mail à l'adresse suivante : contact@pnr-scarpe-escaut.fr en mentionnant « Candidature à une offre de stage à l'intention de Tangui Lefort » et en indiquant l'objet suivant « stage arbres têtards ».
- ou par courrier à l'adresse suivante : 357, rue Notre-Dame d'Amour BP 80055 59 731 Saint-Amand-les-Eaux.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 03 27 19 19 70.